

DOSSIER DE PRÉSENTATION SIE DE MONTCEAU FUSION AVEC LES SIE D'AUTUN ET DU CREUSOT

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Le nouveau réseau de proximité prévoit le transfert du SIE d'Autun et du SIE du Creusot vers le SIE de Montceau au 01/01/2021.

1.2 COMPETENCES - CHARGES

1- Compétences

L'ensemble des communes actuellement gérées par les SIE d'Autun et du Creusot seront transférées au 01/01/21 vers le SIE de Montceau. Les communes concernées sont listées en annexe 1 et 2 de cette fiche.

2 - Charges

Les principales charges des SIE du département, au 31/12/2018, sont recensées ci-dessous :

Structure	Libellé	Nb déclarations de résultats	Nb créations et de cessations de redevables	Nb d'articles CFE/IFER/DCMA	Montant des PEC TVA	Montant des PEC IS	Montant des PEC CFE/IFER/TCMA	Montant des PEC CVAE
SIE	CHALON-SUR-SAONE	7 293	751	9 821	217 800 730	46 406 170	21 818 264	9 870 995
SIE	MACON	6 903	812	8 501	203 783 365	51 895 466	16 376 007	10 074 836
SIP-SIE	AUTUN	1 685	205	2 118	28 534 252	6 051 173	3 494 845	1 187 496
SIP-SIE	CHAROLLES	2 277	273	2 454	44 820 440	7 269 796	2 674 048	2 151 758
SIP-SIE	LE CREUSOT	1 851	200	2 514	54 092 569	8 087 521	6 728 789	2 357 626
SIP-SIE	LOUHANS	2 687	338	3 667	78 375 598	13 024 834	5 084 853	2 886 346
SIP-SIE	MONTCEAU-LES-MINES	2 202	226	2 766	46 815 331	6 271 012	5 221 583	1 754 621
SIP-SIE	PARAY-LE-MONIAL	2 500	286	2 602	50 517 723	10 775 603	5 796 443	2 343 782
	TOTAL	27 398	3 091	34 443	724 740 008	151 605 225	67 194 832	32 700 002
	<i>SIE Montceau / Total DDFiP 71</i>	<i>8,04%</i>	<i>7,31%</i>	<i>8,03%</i>	<i>6,46%</i>	<i>4,14%</i>	<i>7,77%</i>	<i>5,37%</i>
	<i>SIE Le Creusot / Total DDFiP 71</i>	<i>6,76%</i>	<i>6,47%</i>	<i>7,30%</i>	<i>7,46%</i>	<i>5,33%</i>	<i>10,01%</i>	<i>7,21%</i>
	<i>SIE Autun / Total DDFiP 71</i>	<i>6,15%</i>	<i>6,63%</i>	<i>6,15%</i>	<i>3,94%</i>	<i>3,99%</i>	<i>5,20%</i>	<i>3,63%</i>

1.3 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les emplois des structures concernées par cette fusion sont répartis comme suit au 01/01/2020 :

Structure	Emploi Idiv	Emploi A	Emploi B	Emploi C	Total
SIE Montceau	1		4	1	6
SIE Autun	1		3	1	5
SIE Creusot	1		3	1	5
Total	3	-	10	3	16

Au TAGERFiP, les emplois d'inspecteur divisionnaire des SIP-SIE sont historiquement implantés sous les SIE, et les emplois d'inspecteur sous les SIP.

Afin de ne pas créer de déséquilibre entre ces grades et les structures SIP et SIE telles qu'elles sont prévues dans le cadre du NRP, des transferts d'emplois Idiv et A seront réalisés entre ces structures.

Ainsi, l'emploi d'inspecteur divisionnaire du SIP-SIE d'Autun sera transféré vers le SIP du Creusot en tant qu'adjoint et l'emploi d'inspecteur du SIP de Montceau sera transféré au SIE de Montceau.

Au 01/01/2021, le SIE de Montceau sera donc composé de :

Structure	Emploi Idiv comptable	Emploi Idiv administratif	Emploi A	Emploi B	Emploi C	Total
SIE de Montceau	1	- *	1 **	10	3	15

** L'Idiv comptable du SIE d'Autun devenant adjoint administratif du SIP Creusot et celui du SIE du Creusot devenant Idiv comptable du SIP du Creusot.*

*** Le poste d'inspecteur du SIP de Montceau étant le poste d'inspecteur transféré au SIE de Montceau.*

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel national des opérations liées au nouveau réseau de proximité est confié à une direction de projet dédiée.

Le pilotage opérationnel local est assuré par M. CHAINTREUIL Directeur adjoint et correspondant NRP.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par la division budget, immobilier, logistique et l'accompagnement des agents par la division RH.

Le calendrier du projet

L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	23/06/2020
	Présentation des plans au futur responsable	Février et septembre 2020
	Présentation du projet et des plans aux agents concernés	Visite BIL
Les étapes à venir	Groupe de travail CHS-CT (le cas échéant)	20/01/2020
	Comité technique local	02/07/2020
	Travaux	4ème trimestre 2020
	Installation des agents	Déc. 2020 – janv 21

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Auprès des personnels concernés	Mise en place d'un espace pérenne sur l'intranet local où est déposée toute la documentation utile pour les agents. Ouverture d'une boîte fonctionnelle locale nouveaureseau71@dgfip.finances.gouv.f où chaque agent peut poser la question de son choix à laquelle le référent NRP est chargé de répondre. Services des Ressources humaines local mobilisé et à la disposition de tout agent désirant évoquer sa situation individuelle au regard du projet et de ses conséquences professionnelles et personnelles pour l'agent. Message Ulysse local Réunions Visites des structures concernées
Auprès des instances du dialogue social	Présentation du projet 2 juillet 2020 CTL pour avis 06/11/2020

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les réponses aux questions seront apportées dans la troisième partie du présent dossier de présentation et/ou feront l'objet d'une prise en charge par le service RH pour solutionner certaines situations individuelles.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

Pas de mobilisation de ressources techniques spécifiques envisagées.

Mobilisation des équipes BIL et RH.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel¹

Pas de changement de process de travail lié à la fusion des SIE, les tâches restent identiques

Changement de chaîne hiérarchique pour les agents de la partie SIE d'Autun et du Creusot

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Montceau	Lundi – mardi – mercredi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-16h00	Lundi – mardi – mercredi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-16h00
SIE Autun	Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 - 12h00 /13h30 - 16h00	
SIE Creusot	Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 -16h00	

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Montceau	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00
SIE Autun	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	
SIE Creusot	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	

¹ Description des évolutions du process de travail, de la nature des activités et des évolutions de compétence requises. Mention, le cas échéant, d'un changement dans la chaîne hiérarchique ou d'une nouvelle sectorisation.

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Montceau	Pas de solution de restauration administrative espace repas	Pas de solution de restauration administrative espace repas
SIE Autun	Solution de restauration administrative FJT Autun	
SIE Creusot	Pas de solution de restauration administrative	

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Montceau	Parking	Parking
SIP Montceau		
SIE Autun	Parking	
SIE Creusot	Parking	

Modification du trajet domicile-travail

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

MONTCEAU			
SIE Autun	43		
SIE Creusot		20	

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
SIE Montceau			5 agents
SIP Montceau			1
SIE Autun	4	1	
SIE Creusot	3	3	

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
	x	

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL²

Les ambiances physiques de travail sont celles du CFP de Montceau .

Le SIE occupera le rez-de-chaussée de l'immeuble à la place actuellement occupée par le SIP et une partie de la trésorerie.

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS³

Renouvellement du mobilier par acquisition de bureaux droits.

Installation de perches informatiques mobiles sur pied.

Eclairage LED dans la zone de l'ex trésorerie .

Utilisation des mopieurs en place.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)					
	A+	A	B	C	Total
SIE Montceau	1		4	1	6
SIP Montceau		1			1
SIE Autun	1		3	2	6
SIE Creusot	1		4	2	6
Total	3	1	11	5	19

Les effectifs à la date de la réorganisation constituent une projection qui prend en compte uniquement les évolutions de personnel certaines

2 Sont évoquées les conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique).

3 Sont évoqués les nouveaux outils, périphériques informatiques, logiciels, mobilier, équipements spécifiques, etc...

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Parcours de formation SIE à adapter selon les compétences déjà acquises.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Les agents qui figureront au périmètre de réorganisation devront obligatoirement participer au prochain mouvement local de mutation (effet au 01/09/2021)

Ils feront l'objet d'un accompagnement individualisé pour les informer des priorités à faire valoir et des mesures d'accompagnement financier

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la fusion du SIE peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

Les agents du service absorbant conservent leur affectation actuelle, sans démarche de leur part (cf fiche N°5 – GT du 24/10/2019)

4.3 LA PRISE EN COMPTE DE SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE

Selon signalement.

ANNEXES

1	Plans existants et projetés
2	DUERP et PAP
3	Compétences actuelles des services concernés

Dossier de présentation actualisé au 27/10/2020